



**Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade**  
200, rue Principale  
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0  
Tél. : 418-325-2841 - Téléc. : 418-325-3070  
Courriel : [municipalite@sadlp.ca](mailto:municipalite@sadlp.ca)

Le 24 juillet 2025

---

## CIRCULAIRE MUNICIPALE

---

### INVITATION À UNE RENCONTRE CITOYENNE DÉCISIVE

Chères citoyennes, chers citoyens de Sainte-Anne-de-la-Pérade,

La Municipalité vous convie à une séance d'information essentielle, organisée en collaboration avec la MRC des Chenaux.

Cette rencontre aura une influence directe sur l'avenir du service de protection contre les incendies dans notre municipalité. C'est un enjeu fondamental pour la sécurité et le bien-être de tous les citoyens.

Il s'agit d'un moment-clé pour faire le point sur :

- les informations reçues en avril 2025 par le Conseil municipal, en provenance de la MRC des Chenaux;
- et celles partagées en juillet 2025 par des citoyens, à la suite d'échanges avec des représentants de cette même MRC.

Date : **Mercredi 6 août 2025**

Heure : **19 h**

Lieu : **Centre récréatif Jean-Guy Houle**

Nous vous encourageons chaleureusement à y assister pour vous informer, échanger et contribuer aux réflexions qui guideront les décisions à venir. Les pompiers seront présents.

Maryon Leclerc  
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

---



La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade n'accepte plus les SERPUARIENS. Les résidents devront trouver d'autres options pour recycler leurs appareils électroniques.

Il est recommandé de consulter le site web **ARPE-Québec/Recycler mes électroniques** pour connaître les points de collecte disponibles ou les entreprises spécialisées dans le recyclage des appareils électroniques.

## FIN DE LA COLLECTE DES PNEUS HORS D'USAGE



La Municipalité n'accepte plus les pneus usagés. Il est recommandé de les rapporter à un écocentre, chez un garagiste ou un concessionnaire automobile, ou encore d'utiliser l'application "Ça va où?" de RECYC-QUÉBEC pour trouver le point de dépôt le plus près.

Pourquoi cette situation? L'accumulation de vieux pneus comporte des risques élevés de contamination de l'eau, de l'air et du sol en cas d'incendie.

### Responsabilité du citoyen:

Il incombe désormais au citoyen de disposer de ses pneus usagés de manière responsable, en les apportant à un point de collecte approprié.

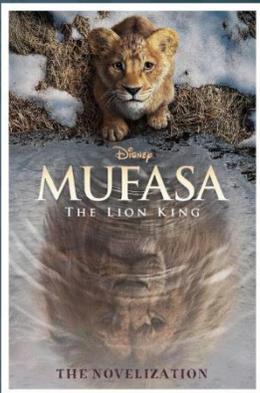
### Collecte spécialisée:

RECYC-QUÉBEC gère un réseau de collecteurs et de centres de traitement des pneus usagés, en collaboration avec les garages et les détaillants.

Cet été au terrain des loisirs

# CINÉMA EN PLEIN AIR

13 août                      27 août



Ouverture du site  
à 19 h 30

Projection du film sur  
écran géant à 20 h 15



En cas de pluie, la projection aura lieu à l'intérieur du centre récréatif Jean-Guy Houle